

DNT106 - Étude de cas - mise en situation professionnelle RGPD

Présentation

Prérequis

Voir les prérequis concernant l'obtention du certificat de spécialisation "délégué à la protection des données" (CS52).

Objectifs pédagogiques

Réalisation du cas pratique de fin de parcours permettant l'obtention du certificat de spécialisation "délégué à la protection des données" (CS52), sous réserve de l'obtention des UE DNT104 et DNT105.

Programme

Contenu

Réalisation d'un cas pratique en lien avec la mise en application du RGPD et de la loi française du 20 juin 2018.

Cette UE est disponible en FOAD (cours à distance - vidéos de cours et accès à une plateforme de e-learning intégrant des outils de communication avec l'enseignant et les autres auditeurs).

Modalités de validation

- Contrôle continu
- Projet(s)

Description des modalités de validation

Le cas pratique est préparé dans le cadre d'un travail personnel de l'auditeur, sur la base de contenus pédagogiques dédiés et des orientations communiquées en cours par l'enseignant. Il est noté sur 20. Une note minimum de 10 est exigée pour valider l'UE.

Mis à jour le 16-04-2024



Code : DNT106

Unité d'enseignement de type cours

4 crédits

Volume horaire de référence (+/- 10%) : **40 heures**

Responsabilité nationale :

EPN14 - Droit et immobilier /
Guillaume DESGENS

Contact national :

EPN14 - Droit
2 rue Conté
75003 Paris

Yasmina NABBACH
par_cnam.droit@lecnam.net